Banque Alimentaire
du Rhône

Assemblée générale du 26 mars 2024

Rapport d'orientation de politique générale

ANNÉE 2024

Après une année 2023 particulièrement difficile, la Banque alimentaire du Rhône aborde une période de rétablissement et de consolidation. Si les principales difficultés ont été surmontées, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour envisager de nouveaux projets et pour apporter à nos partenaires les services qui sont attendus. Dans un contexte de dégradation de la situation sociale, dans une période où les inégalités se renforcent et où les besoins essentiels, comme l'alimentation, ne sont plus assurés pour une part importante de nos concitoyens, nous avons un devoir d'agir, une exigence de réponse à la précarité.

1. Consolider les acquis du redressement de l'année 23

Dans bien des domaines, le travail accompli par les équipes salariées et bénévoles au cours de l'année écoulée a permis de redresser la situation. Pour autant, il est encore nécessaire de renforcer notre action.

1.1 Consolider les ressources humaines :

Le recrutement de nouveaux bénévoles demeure une nécessité. Les efforts réalisés au cours du deuxième semestre de 2023 ont permis d'amorcer un redressement de nos effectifs. Avec 85 bénévoles actifs, nous ne sommes pas encore parvenus à une situation optimale qu'on pourrait estimer entre 120 et 180 personnes. De plus, nous devons concentrer nos recherches vers des bénévoles qui pourront, au-delà de leur engagement dans de simples opérations de manutention et de tri, s'engager dans des missions plus complexes, en collaboration et pour le soutien de chacun de nos salariés.

L'équipe des salariés est à présent complète. Il convient toutefois de leur apporter tout le soutien et les formations qui leur permettront, chacun dans sa mission, d'être parfaitement adaptés aux attentes de notre association.

1.2 Consolider notre outil de travail :

La Banque Alimentaire est une machine complexe qui mobilise beaucoup de matériels et doit répondre à des procès rigoureux correspondant aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. La sécurité des personnes doit aussi être l'objet d'une attention particulière et requiert un entretien et un remplacement régulier des matériels, et donc une planification physique et financière des investissements. Développer cette planification, renforcer les actions de formation pour garantir le bon usage des matériels et les bonnes règles d'hygiène et sécurité au travail seront l'objet de nos projets au cours de l'année 2024.

1.3 Consolider nos relations avec nos partenaires associatifs :

Une nouvelle convention de partenariat avec les associations membres a été élaborée en 2023. Un programme de visite avec chacune d'entre elle a été entamé par le bureau des associations et doit se poursuivre. Ces visites sont l'occasion de mieux connaitre l'action de chaque association, ses attentes, de donner des conseils et de bien expliquer le contenu et les engagements liés à cette convention. L'objectif est d'achever cette campagne de signature à la fin du premier semestre. Pour l'atteindre, le bureau des associations s'emploie à renforcer son équipe de visiteurs bénévoles. Les réunions semestrielles de nos associations partenaires mise en place en 2023 seront poursuivies.

1.4 Consolider nos relations avec les partenaires institutionnels :

Si 2023 a permis de nouer de solides relations de confiance avec les services de l'Etat et de la Métropole, il reste encore beaucoup à faire pour que le monde des collectivités locales connaisse mieux notre action et que nous puissions développer davantage de partenariats avec les C.C.A.S., les communes, les intercommunalités et le département. Ce sont 57 demandes de subvention qui ont été adressées aux communes pour l'année 2024.

De même, il convient de nouer des liens avec les organisations socio-professionnelles qui nous offriront des relais auprès de nouveaux partenaires. La Chambre d'Agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de l'économie sociale et solidaire sont des institutions qui peuvent nous accompagner pour rendre notre action plus forte, plus ancrée dans notre réalité territoriale.

1.5 Consolider nos ressources financières :

La recherche de financement est une quête toujours à renouveler. La qualité des relations avec nos partenaires joue évidemment un rôle essentiel dans la pérennisation des contributions financières. Le contexte budgétaire de l'Etat et des collectivités rend néanmoins la situation incertaine. D'autres voies doivent donc être approfondies. C'est le sens de la

mission de prospection qui a été créée en 2023 et qui se dote progressivement des outils nécessaire à ses travaux, notamment les supports de communication. En outre, et bien que cela soit très contraignant, il convient d'être mobilisé pour saisir toutes les opportunités que présentent les appels à projet émis tant par les autorités publiques que par les entreprises ou les fondations.

1.6 Consolider nos ressources alimentaires

Les dons alimentaires des G.M.S.et des industries agro-alimentaires sont en baisse. C'est une tendance qui se confirme assez généralement et dont tous les acteurs de l'aide alimentaire sont victimes.

La crise qu'a traversée notre Banque Alimentaire a sans doute aggravé cette tendance. La relative désorganisation de nos ramasses, la perte de bénévoles, l'image dégradée de l'association sont autant d'explications à cette évolution défavorable. Il existe donc des possibilités de reconquérir une part de ce qui a été perdu. On ne peut ignorer que le contexte est difficile. Non seulement les G.M.S. ont modifié leur méthodes, mais on constate en outre l'apparition d'une forme de concurrence de la part d'entreprises commerciales spécialisées dans le traitement des surplus alimentaires. Là encore, pour regagner du terrain, nous devrons développer les relations avec nos donateurs. C'est l'objet de la mission que nous souhaitons mettre en place et recherchons actuellement les bénévoles qui auront les capacités pour la conduire.

La réalité nous amène à nous engager dans une politique d'achat de denrées qui a pour objet de compenser les manques liés à la baisse de nos ramasses. L'association régionale des Banque Alimentaire d'Auvergne Rhône Alpes (ABAURA) a décidé d'accompagner ses adhérents dans la mission d'achat qui requiert connaissances et expérience. Un acheteur sera recruté prochainement dans ce but. Nous disposons déjà de fonds dédiés à l'achat provenant tant de collectivités que de mécènes privés. Toutefois, acheter requiert davantage de fonds et nous devrons faire évoluer progressivement nos modèles pour nous adapter au nouveau contexte.

2. Notre ambition pour 2024 : améliorer la qualité de notre aide alimentaire

2.1 Renforcer l'activité de notre atelier de transformation

Notre proposition en réponse à l'appel à projet « Mieux manger pour tous » lancé par l'Etat a été retenue. Il s'agissait de trouver les moyens financiers permettant de développer l'activité de notre atelier de transformation. La subvention de fonctionnement de 123 K€ par an pendant 3 ans offre donc la possibilité de recruter le professionnel qui sera en mesure de se consacrer entièrement à cette activité, de constituer autour de lui une équipe de bénévoles. Les denrées qui nous sont données avec une durée de consommation très courte pourront ainsi être cuisinées, évitant le déchet et allongeant la date limite de consommation de plusieurs jours. Les plat conditionnés en barquettes correspondent aux besoins de certains bénéficiaires, notamment lorsqu'ils sont dépourvu de moyens pour cuisiner.

2.2 Développer les ateliers éducatifs

Dans le même esprit, grâce aux financements obtenus et au renforcement de l'atelier, il sera possible de développer notre action d'accompagnement social dans le domaine alimentaire. L'action éducative visant à produire des menus équilibrés, à l'utilisation de produits économiques et sains est au cœur de la mission des Banque Alimentaires et du programme «bons gestes, bonne assiette ». L'objectif est de parvenir à multiplier les partenariats avec les associations volontaires de sorte que des personnes relais soient formées et qu'ainsi les publics touchés soient sensiblement plus nombreux.

2.3 Lutter contre la précarité alimentaire des étudiants

Dans la région lyonnaise, la forte concentration d'étudiants rend la question de leur précarité particulièrement sensible. La Banque Alimentaire du Rhône est fortement sollicitée pour apporter une réponse opérationnelle aux mauvaises conditions d'alimentation d'une part croissante de la population étudiante. Si des réponses sont déjà organisées, elles sont insuffisantes. Nous développerons un partenariat avec les associations pour apporter notre contribution et encourager les initiatives qui émergent.

2.4 Améliorer la qualité et l'équilibre du panier moyen

Il est de notre devoir d'apporter aux bénéficiaires de l'aide alimentaire une offre de denrées équilibrée, conforme aux objectifs de santé publique. La Fédération Française des Banques Alimentaires a, dans le cadre du projet de l'Etat « mieux manger pour tous », reçu une dotation financière importante pour acheter des denrées, et cela pour les 3 prochaines années. Celles-ci seront réparties entre toutes les Banques alimentaires proportionnellement à leur taille et leur activité. Ceci représentera pour notre association un apport très significatif qui aura plusieurs effets positifs. En premier lieu, l'apport de fruits et légumes, de viandes, de produits laitiers, nous permettra de redresser les déséquilibres de notre offre qui présente actuellement une part trop importante de produits gras et transformés. En second lieu, cet apport nous permettra de répondre aux sollicitations de nouvelles associations que nous n'avions pu satisfaire, faute de ressources suffisantes. Des initiatives originales ont été élaborées pour favoriser notre approvisionnement en produits locaux issus de l'agriculture biologique ou raisonnée. Avec la Ville de Villeurbanne, un accord nous permet d'acheter des fruits et légumes et des œufs de producteurs locaux que nous distribuerons aux associations agissant sur la commune de Villeurbanne. 45 K€ sont dédiés à ces achats. Des mécènes privés contribuent aussi à ce rééquilibrage de nos approvisionnements. Ainsi, le Crédit Mutuel nous a offert 90 K€ pour l'achat de denrées au cours du premier trimestre de 2024.

A travers ces différents projets, on mesure l'ampleur de l'évolution de notre activité. Après une année difficile, après une période de raréfaction de nos ressources alimentaires, nous devons relever le défi d'apporter plus et d'apporter mieux, de nous confronter à l'acte d'achat, évolution majeure de notre association, de trouver de nouvelles ressources humaines bénévoles et professionnelles.

Nous relèverons ces défis car nos concitoyens comptent sur nous et leurs besoins nous obligent.

Philippe DE MESTER

Président de la Banque Alimentaire du Rhône